

Niveau B1 – Compréhension des écrits - La généalogie en France

1. Selon le texte, la généalogie se classe :

- a) Au premier rang des loisirs préférés des Français
- b) Au troisième rang, après le bricolage et le jardinage
- c) Au cinquième rang, après le sport et la lecture

2. D'après l'étude de l'Ifop, combien de Français ont déjà fait des recherches sur leur famille ?

- a) 7 millions de personnes
- b) Plus de 10 millions de personnes
- c) 40 000 personnes

3. La Fédération française de généalogie compte actuellement :

- a) 40 000 membres répartis dans plus de 160 associations
- b) 10 millions de membres dans tout le pays
- c) 160 membres répartis dans 40 associations

4. Quel changement est observé dans le profil des généalogistes ?

- a) Ils sont désormais tous retraités
- b) Des quadragénaires et quinquagénaires s'y intéressent maintenant
- c) Seuls les jeunes de moins de 30 ans pratiquent la généalogie

5. Pourquoi les Français s'intéressent-ils davantage à la généalogie selon Jean Legrand ?

- a) Parce que les familles vivent maintenant regroupées dans les villages
- b) Parce qu'ils ont plus de temps libre qu'avant
- c) Parce que les familles sont éclatées géographiquement et ont perdu leurs repères

6. Quel événement a accéléré l'intérêt pour la généalogie il y a trois ans ?

- a) La numérisation des archives
- b) La pandémie de Covid-19 et les confinements
- c) La création de nouveaux sites internet

7. Quel pourcentage des états civils français est aujourd'hui disponible en ligne ?

- a) Plus de 95%
- b) Environ 50%
- c) Seulement 2%

8. En quelle année la France a-t-elle commencé la numérisation des documents publics ?

- a) En 2003
- b) En 2020
- c) Il y a 70 à 80 ans

9. L'expression "plonger dans le grand bain de la généalogie" signifie :

- a) Commencer la généalogie avec difficulté
- b) Se lancer complètement dans la pratique de la généalogie
- c) Abandonner rapidement la généalogie

10. Quel pourcentage de l'ensemble des archives françaises est actuellement numérisé ?

- a) 95%
- b) 70%
- c) Seulement 2%

Corrigé détaillé - Généalogie en France

Question 1

Réponse correcte : b) Au troisième rang, après le bricolage et le jardinage

Explication : Le texte précise clairement : "la généalogie se classe au troisième rang dans le palmarès de nos passe-temps favoris, derrière les indétrônables bricolage et jardinage."

Question 2

Réponse correcte : b) Plus de 10 millions de personnes

Explication : Le texte indique : "dans le pays, plus de 10 millions de personnes ont déjà entrepris des recherches sur l'histoire de leur famille." Le chiffre de 7 millions n'apparaît pas dans le texte (il est mentionné que "sept Français sur dix" sont intéressés, ce qui est une proportion, pas un nombre absolu). Les 40 000 personnes correspondent au nombre de membres de la Fédération.

Question 3

Réponse correcte : a) 40 000 membres répartis dans plus de 160 associations

Explication : Jean Legrand explique : "On compte aujourd'hui 40 000 membres, répartis dans plus de 160 associations." Les autres options inversent les chiffres ou utilisent les 10 millions qui concernent l'ensemble des personnes ayant fait des recherches, pas les membres de la Fédération.

Question 4

Réponse correcte : b) Des quadragénaires et quinquagénaires s'y intéressent maintenant

Explication : Le texte mentionne : "il y a quelques années encore, 99 % d'entre eux étaient retraités. Nous avons désormais des populations plus jeunes - des quadragénaires ou des quinquagénaires, qui plongent dans le grand bain de la généalogie." Cela montre un rajeunissement du public.

Question 5

Réponse correcte : c) Parce que les familles sont éclatées géographiquement et ont perdu leurs repères

Explication : Jean Legrand analyse : "aujourd'hui, les familles sont éclatées géographiquement et relationnellement. Les gens habitent aux quatre coins du pays, à l'étranger. Cela favorise la perte de repères familiaux et je pense qu'aujourd'hui, notre société a besoin de les retrouver." C'est l'éclatement géographique qui crée le besoin de se reconnecter aux racines.

Question 6

Réponse correcte : b) La pandémie de Covid-19 et les confinements

Explication : Le texte précise : "Il y a près de trois ans, la pandémie de Covid-19 est, elle aussi, venue servir d'accélérateur. Isolés et confinés, bon nombre de Français en ont profité pour fouiller le passé." La numérisation des archives a facilité la pratique mais date de 2003, donc n'est pas l'événement récent mentionné.

Question 7

Réponse correcte : a) Plus de 95%

Explication : Le texte indique : "plus de 95 % d'entre eux [les états civils] - qui étaient autrefois entreposés dans les services d'archives - sont aujourd'hui disponibles en ligne." Il ne faut pas confondre ce chiffre avec les 2% qui concernent l'ensemble des archives françaises (question 10).

Question 8

Réponse correcte : a) En 2003

Explication : Le texte mentionne clairement : "En 2003, la France a entamé le grand chantier de la numérisation de sources administratives, états civils en tête." La date de 2020 correspond à la période de la pandémie, et "70 à 80 ans" fait référence à l'époque où les familles vivaient regroupées.

Question 9

Réponse correcte : b) Se lancer complètement dans la pratique de la généalogie

Explication : L'expression "plonger dans le grand bain" est une expression idiomatique française qui signifie se lancer totalement dans une activité, souvent nouvelle ou complexe. Dans le contexte, elle illustre l'engagement des nouveaux pratiquants dans la généalogie. Cette expression vient de l'image de quelqu'un qui se jette à l'eau sans hésitation.

Question 10

Réponse correcte : c) Seulement 2%

Explication : Jean Legrand déplore : "Seulement 2 % des archives conservées par la France sont numérisées [...] On a des millions et des millions de documents qui attendent d'être numérisés". Il faut bien distinguer ce chiffre (2% de toutes les archives) du 95% qui concerne spécifiquement les états civils (question 7).